

PARCOURS NUMERIQUE - 7h



Cours en présentiel de 8h à 12h00 et de 13h00 à 16h00



De mars 2026 à décembre 2026



ECT – siège CCISM (Papeete)



PRÉREQUIS :

- ✓ Dossier de positionnement
- ✓ L'apprenant devra amener son propre ordinateur portable

NOMBRE DE PARTICIPANTS

- ✓ Minimum de 7 apprenants
- ✓ Maximum de 12 apprenants

COMPÉTENCES VISÉES

- ✓ Mieux communiquer avec les outils numériques
- ✓ Organiser et sécuriser ses données
- ✓ Améliorer sa visibilité en ligne
- ✓ Adapter des pratiques numériques responsables

MÉTIER S

- ✓ Responsable Marketing / Communication
- ✓ Chargé.e de clientèle
- ✓ Responsable commercial(e)

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- ✓ Travail en groupe/binôme
- ✓ Simulations et études de cas pour expérimenter directement l'utilisation des outils, dans des scénarios réels.
- ✓ Présentation PowerPoint, outils interactifs en ligne pour l'animation (comme Klaxoon).

MESURE DES APPRENTISSAGES



- Qualité des livrables
- Degré de maîtrise des outils présentés

VALIDATION DE LA FORMATION

Attestation de présence
Bilan individualisé

ACCESSIBILITÉ :



PARCOURS NUMERIQUE - 7h

Acquérir les réflexes de sécurité numérique

- ✓ Intégrer les règles de gestion des mots de passe
- ✓ Comprendre les règles de sauvegarde
- ✓ Se familiariser au risque d'hameçonnage

Organiser son classement numérique

- ✓ Modifier son arborescence de documents
- ✓ Appliquer des règles de classement
- ✓ Définir des règles de partage

Rédiger et structurer efficacement

- ✓ Se familiariser à l'IA
- ✓ Produire un prompt
- ✓ Améliorer des réponses commerciales générés par l'IA

Optimiser sa communication digitale

- ✓ Automatiser ses réponses
- ✓ Parfaire sa présence en ligne et sa visibilité
- ✓ Programmer ses publications

Rédiger son plan d'action numérique

- ✓ Mettre en action dans la durée les enseignements acquis

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTION

Du lundi au vendredi
De 7h30 à 12h et de 13h à 16h

E-mail infos@ccism.pf
Tél : 40 47 27 00

TARIF DE LA FORMATION

20 000 F CFP tout public
18 000 F CFP pour les patentés

FINANCEMENT

Eligibilité de la formation validée par le Fond Paritaire de Gestion